

EVALUATION ET GESTION DU RISQUE ANIMALIER

- ▶ **LANGUE DU COURS** : Français.
- ▶ **DUREE** : 05 Jours.

- ▶ **ACTIVITE**
 - Support du Cours ;
 - Exposés et Discussions de groupe ;
 - Le cours est dispensé par un Instructeur expert dans la matière ;
 - La performance des participants sera basée sur une évaluation.

- ▶ **POPULATION CIBLE**

Personnel chargé de la prévention du péril animalier dans les aéroports.

- ▶ **OBJECTIF DU COURS**

A l'issue de la formation, les participants se forment à la base de la PPA et approfondissent leurs connaissances en gestion du péril animalier et l'évaluation du risque et d'être directement opérationnels au sein de l'aéroport ; Et :

 - Initier à l'ornithologie et à la mammalogie ;
 - Echelle du danger animalier ;
 - Actions indispensables pour limiter le risque ;
 - Définition du risque animalier d'un aéroport ;
 - Anticipation des réactions de la faune.

- ▶ **CRITERE D'ACCEPTATION**
 - Personnel ayant le niveau scolaire du secondaire ou un niveau équivalent ;
 - Personnel ayant la maîtrise écrite et orale de la langue d'enseignement.